

CARACTERISTIQUES

Largeur	: 5,30 m utilisables pilier / mur cour (6,50 m mur / mur)	
Profondeur	: 6,00 m	Scène de plain-pied Climatisation
Gradin	: banquettes / 88 places	
Hauteur / Perches	: 3,00 m	Rideau de fond noir sur patience ouverture centrale 5 pendrillons à l'italienne : 0,90 m de largeur

LUMIERE

Jeu à mémoire	: Dlight
Blocs ADB	: 24 X 3 Kw
Les communs	: 4 PC ADB 650W en face 4 PC ADB 650W en contre-jour

SON

Table numérique DM3 Yamaha
2 enceintes pré-amplifiées Yamaha DxR15
1 lecteur CD/mp3 Denon (avec auto-pause)
Multi paire 12-4 p lointain jardin



Liste des choses à savoir et à penser

- 8 projecteurs communs de 650W (voir plans de la salle) fournis par le théâtre, à régler et à gélatiner par le régisseur de la Compagnie, si nécessaire à chaque montage avant le spectacle !
- Les porte-gélatines des communs seront à fournir par la compagnie pour leur spectacle (10,5 x 10,5 cm)
- Possibilité d'accrocher sur le grill jusqu'à 15 projecteurs appartenant à la compagnie (max 650 W)
- Le nombre de projecteurs au sol est illimité
- Venir avec des prolongateurs de 3m et 5 m (120 prises sont réparties sur le grill et au sol)
- Faire le plan de feu adapté au théâtre au coin de la Lune et l'envoyer au directeur technique dès que possible avant le 15 mai
- **Soyez autonomes**, pensez aux gélatines, scotch alu, gaffeur, drisse, machinerie... vous connaissez mieux le spectacle que nous
- Le planning des services de montage sera défini par le régisseur général en fonction de chaque spectacle en amont du festival
- le régisseur de salle est présent pour l'accrochage, l'encodage et la mise en conformité du plateau durant le montage
- Tout le matériel lumière implanté sera vérifié, marqué, listé et **refusé si en mauvais état !**
- **Le régisseur de salle se donne droit de refuser tout matériel qui lui paraîtrait dangereux et/ou non conforme**
- 1 générale technique est prévue en amont du festival
- Durant le festival, 1 régisseur de salle est présent pour chaque montage et démontage, il s'occupe de faire le patch, la mise en conformité des régies son/lumière/plateau et envoie les circuits pour le réglage des communs par le régisseur de la compagnie. Il ne s'occupe ni du décor ni du matériel à installer concernant le spectacle (sauf accord préalable entre les deux parties)
- Pour la compagnie qui va jouer, les loges sont à dispositions 20 minutes après le début du spectacle précédent
- Prévenir le directeur technique si le spectacle comporte des artifices, pyrotechnie, machine à fumer, confettis, arme à feu...
- Etre en possession de tous les PV nécessaires concernant les éléments de décor

à savoir pour la Compagnie...

- La Compagnie a l'obligation d'être accompagnée de régisseur(s) professionnel(s)
- Médecine du travail **impérativement** à jour pour tous les intermittents